



Dette commune avec ex-conjoint

Par **stephanie**, le **24/02/2009** à **11:41**

bonjour , j'ai un dossier chez un huissier ...loyers impayés lorsque je vivais avec mon ex-conjoint....un jugement a donc été rendu et nous sommes donc "solidaires" dans le paiement de cette dette ! je me suis engagée , et respecte mon engagement , a payer chaque mois . Mon ex avait pris ce meme engagement mais paye un peu quand il y pense , ce qui engendre des frais enormes et la saisie-vente de mon mobilier si je me loupe dans mes paiements ! De plus , un autre huissier m'a dit que les huissiers vont forcément embêté celui qui paye ! Et je me rends compte que c'est vrai car mon ex n'a pas eu la visite de l'huissier a son domicile !

rnJE SOUHAITERAI SAVOIR SI JE PEUX FAIRE DES DEMARCHES AFIN QUE CETTE DETTE SOIT SEPARÉE LEGALEMENT ET QUE CHACUN PRENNE A SA CHARGE LA MOITIE DE CETTE SOMME ET QUE NOUS NE SOYONS PLUS SOLIDAIRES DE CELLE CI ?

rnMerci par avance, je ne sais plus comment faire . rnrnPS : je precise que je ne perçois que le RMI et que j'ai 3 enfants . Et que monsieur a une obligation de payer une pension alimentaire qu'il ne paye pas , je vais donc engager des poursuites par huissier pour une saisie.